



Conseil national
de l'information statistique

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Entreprises et stratégies de marché »

Réunion du 30 mai 2013

Enquêtes de conjoncture de l'Insee

Description pour avis d'opportunité

- Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment..... 2
- Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment..... 4
- Enquête trimestrielle de conjoncture dans les Travaux Publics..... 7
- Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles 10
- Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros..... 13
- Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie 15
- Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie 18
- Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie 21

- Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière..... 23
- Enquête mensuelle de conjoncture dans les services 25

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution trimestrielle de l'enquête avec parution trimestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'artisanat du bâtiment, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des artisans du bâtiment.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment a pour objet de transcrire l'opinion des artisans du secteur sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de l'activité et de variables qui lui sont liées telles que l'évolution des effectifs. Les chefs d'entreprise fournissent également leur opinion sur leurs investissements et leur trésorerie.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment, réalisée en France depuis 1990, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts français, les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur de l'artisanat du bâtiment, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des artisans du bâtiment. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment (réalisée auprès des entreprises de plus de 10 salariés).

10. Cible de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées) d'au plus 10 salariés.

11. Champ de l'enquête

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est réalisée auprès d'entreprises de moins de 10 salariés travaillant dans la construction de maisons individuelles et de bâtiments divers, les travaux de maçonnerie générale, la réalisation de charpentes et de couvertures, les travaux d'installation et de finition. Plus précisément, l'enquête couvre les secteurs définis par les codes de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 suivants : 41.20A, 41.20B, 43.11Z, 43.99B, 43.99C pour le gros-œuvre et 43.91A,

43.91B, 43.99A 43.21A, 43.22A, 43.22B, 43.29A, 43.29B; 43.31Z, 43.32A, 43.32B, 43.32C, 43.33Z, 43.34Z, 43.39Z pour le second œuvre (réalisation de charpentes et de couvertures, travaux d'installation, travaux de finition).

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est réalisée auprès de 1 500 entreprises.

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS, sur lequel est réalisé un sondage stratifié par regroupement de codes NAF rev2 et taille d'entreprise (en effectif).

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur de l'artisanat du bâtiment le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires) ;
- strate exhaustive : aucune.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis janvier 2008, collecte par internet (en 2012, 17,9 % des répondants répondent par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment est réalisée une fois par trimestre, en janvier, avril, juillet et octobre, soit le mois suivant la fin de chaque trimestre. La collecte s'effectue par voie postale et par internet de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, stable, baisse », ou « meilleur, équivalent, plus mauvais »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera être ajoutée aux questionnaires 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Pas d'instance particulière.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Néant	Néant
Données détaillées	Trimestrielle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Trimestrielle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (BDM).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		-

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.

Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 8 000 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution mensuelle de l'enquête avec parution mensuelle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'industrie du bâtiment, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des entrepreneurs du secteur, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment a pour objet de transcrire l'opinion des entrepreneurs du secteur sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la production elle-même et de variables qui lui sont liées, telles que les carnets de commandes, goulots de production, effectifs, difficultés de recrutement... Les chefs d'entreprise fournissent également des estimations de leurs investissements et une opinion sur leur trésorerie.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture de la Commission européenne, auquel contribuent les vingt-sept États membres de l'Union européenne. L'enquête, réalisée en France depuis 1975, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat - et Banque Centrale Européenne, notamment), les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur du bâtiment, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises du bâtiment. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, les questionnaires, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux des pays adhérant à ce système.

Elle est complétée par l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment (entreprises de moins de 11 salariés).

10. Cible de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées) de 11 salariés ou plus.

11. Champ de l'enquête

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment est réalisée dans les secteurs de la construction de maisons individuelles et de bâtiments divers, des travaux de maçonnerie générale, de la réalisation de charpentes et de couvertures, des travaux d'installation et de finition. Plus précisément, l'enquête couvre les secteurs définis par les codes de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 suivants : 41.20A, 41.20B, 43.11Z, 43.99B, 43.99C pour le gros-œuvre et 43.91A, 43.91B, 43.99A; 43.21A, 43.22A, 43.22B, 43.29A, 43.29B, 43.31Z, 43.32A, 43.32B, 43.32C, 43.33Z, 43.34Z, 43.39Z pour le second œuvre (réalisation de charpentes et de couvertures, travaux d'installation, travaux de finition).

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment est réalisée auprès de 2 500 entreprises. La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS, sur lequel est réalisé un sondage stratifié par secteur (regroupement de codes NAF rev2) et taille d'entreprise (en tranche d'effectifs).

- Le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur de l'industrie du bâtiment : il est proportionnel au chiffre d'affaires cumulé des entreprises de la strate.
- strate exhaustive : toutes les entreprises de plus de 500 salariés sont interrogées.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis juin 2007, collecte par internet (en 2012, 46,3 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment est réalisée tous les mois. La collecte s'effectue par voie postale et par internet sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la date de publication de l'enquête (entre le 20 et le 25 du mois courant). Les résultats d'enquête sont envoyés à la Commission européenne 5 jours ouvrables avant la fin du mois.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, stable, baisse », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera être ajoutée aux questionnaires 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé des instituts nationaux producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et EUROSTAT ; BCE ; OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens) conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés : les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées, des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes, de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au un niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Mensuelle	L'enquête faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, ses résultats sont transmis à la Commission européenne, qui les diffuse dans les lignes de ses propres publications relatives à la France et dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne.
Données détaillées	Mensuelle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Mensuelle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (<i>BDM</i>).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		Valorisation dans le cadre du CIRET (Centre for International Research on Economic Tendency Surveys)

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires. Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 26 500 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête trimestrielle de conjoncture dans les Travaux Publics

2. Service producteur

Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) – Service de l'Identification Professionnelle et Enquêtes (SIPE), en collaboration avec l'INSEE – Direction des Études et Synthèses Économiques – Département de la Conjoncture – Division des Enquêtes de Conjoncture et avec le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

3. Service réalisant la collecte

Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) – Service de l'Identification Professionnelle et Enquêtes (SIPE).

La FNTP assure le routage, la réception, la saisie et les contrôles des questionnaires. L'Insee effectue le calcul de dessaisonnalisation des séries.

4. Historique de l'enquête

Reconduction, sans modification, de l'enquête après expiration du label accordé le 5 juin 2008 par le comité du Label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

La FNTP transmet, tous les trimestres à l'INSEE, les réponses des entrepreneurs des travaux publics relatifs à leur opinion sur l'activité passée et future, les carnets de commandes, les délais de paiement, les évolutions passée et future des prix des marchés, l'évolution future des effectifs et les facteurs limitant l'activité.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics est de fournir des informations précoces sur l'évolution des travaux publics, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des entrepreneurs du secteur, tant sur le plan national qu'europpéen.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête de conjoncture dans les travaux publics fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Participent au système harmonisé les vingt-sept États membres de l'Union européenne.

L'enquête trimestrielle, réalisée en France depuis 1974, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat - et Banque Centrale Européenne, notamment) ; des statisticiens d'entreprise ; les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles) ; les économistes ; les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur des travaux publics, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises de travaux publics. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

L'enquête de conjoncture dans les travaux publics suscite également un intérêt très fort de la part des fédérations régionales de travaux publics. Environ tous les deux mois, la FNTP organise des réunions de secrétaires généraux des fédérations régionales, durant lesquelles elle présente les résultats des analyses économiques du secteur ainsi qu'un suivi des évolutions régionales, qui s'appuient sur l'enquête).

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête de conjoncture dans les travaux publics fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. A ce titre, les questionnaires, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux des pays adhérant à ce système.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont des entreprises (au sens d'unités légales).

11. Champ de l'enquête

Les entreprises concernées sont celles qui déclarent au moins un salarié Travaux Publics aux caisses de congés payés. Leurs activités sont principalement de la préparation de site, de la construction d'ouvrages d'art, des travaux souterrains, de la réalisation de réseaux, de la construction de lignes électriques et de télécommunication, de la construction de chaussées, de sols sportifs et de voies ferrées, des travaux maritimes et fluviaux et de la location avec opérateur de matériel de construction.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

La base de sondage est l'enquête annuelle d'activité de la FNTF : elle représente environ 3 000 entreprises répondantes pour lesquelles sont connues le chiffre d'affaires, qui sert à pondérer les réponses. L'échantillon comprend 2 000 entreprises environ. Le plan de sondage est stratifié selon la taille de l'entreprise et la région du siège social.

Parmi ces répondants, on prend toutes les entreprises qui sont les plus grosses en termes de masse salariale. Pour les entreprises dont la masse salariale est moins importante, on procède à un tirage aléatoire. Pour les strates non exhaustives, il y a un renouvellement par quart tous les ans.

14. Mode de collecte

L'enquête est effectuée par voie postale uniquement, par le SIPE.

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics est réalisée le premier mois du trimestre de référence de l'enquête (soit : janvier, avril, juillet, octobre). L'envoi du questionnaire est fait à la fin du mois précédant le premier mois du trimestre de référence de l'enquête.

Une relance par courrier a lieu vers le 11 du premier mois du trimestre de référence.

Les résultats sont envoyés à l'INSEE autour du 20 de chaque mois sous enquête. La période de collecte s'étale donc sur 3 semaines.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (maximum 15 mn) : La question relative au temps de réponse sera ajoutée aux questionnaires dès 2014.

Le questionnaire comporte dix questions avec une distinction selon le type de clientèle (Ensemble de la clientèle, État et collectivités locales, Entreprises publiques et clientèle privée). Les réponses se font, pour 8 questions, par choix entre trois modalités (augmentation/stabilité/diminution ou supérieur/normal/inférieur à la normale) ou par cases à cocher pour une question. Une seule réponse est quantitative : le nombre de mois de travail assuré par le carnet de commandes de l'entreprise.

Le questionnaire est rempli par un interlocuteur unique qui est, dans les petites et moyennes structures, le chef d'entreprise. Dans les plus grosses, notre interlocuteur est généralement un directeur qui dispose d'une vision globale de l'entreprise.

Pour éviter que la charge des petites entreprises soit trop lourde, l'échantillon est renouvelé par quart tous les ans.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé des instituts nationaux producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et EUROSTAT ; BCE ; OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens), conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés : les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées ; des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes ; de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.

La FNTF est à la fois productrice de l'enquête et utilisatrice et diffuseur de ses résultats auprès de ses adhérents et des fédérations régionales du secteur des travaux publics. Un groupe de travail sur les enquêtes du secteur, animé par la Direction des affaires économiques, propose des pistes d'améliorations à

partir des difficultés rencontrées et des retours recueillis, notamment ceux exprimés lors des présentations aux réunions bimestrielles des secrétaires généraux des fédérations régionales au cours desquelles sont présentés et discutés des analyses économiques du secteur et des résultats de l'enquête.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France entière. L'enquête est exploitée par la FNTP et les résultats sont transmis à l'Insee, qui se charge de la diffusion.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	20 du premier mois du trimestre de référence de l'enquête	Résultats communiqués à l'INSEE , qui les transmet en même temps que l'enquête de conjoncture dans le bâtiment, à la Commission européenne. Cette dernière les diffuse dans les lignes de ses propres publications relatives à la France et dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne.
Données détaillées	Trimestrielle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Fin du premier mois du trimestre de référence de l'enquête	INSEE <i>Informations Rapides</i> Note de conjoncture FNTP envoyées aux enquêtés avec le questionnaire du trimestre suivant. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (<i>BDM</i>).
Valorisation, communications	Fin du premier mois du trimestre de référence de l'enquête	En ligne sur www.fntp.fr

De plus, des résultats par taille d'entreprise, activité principale et région du siège de l'entreprise peuvent être demandés à la Direction des Affaires Économiques de la Fédération.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'impression et la mise sous pli sont réalisées en interne par le service reprographie de la FNTP.

Un gestionnaire de niveau B est responsable, sur la durée de l'enquête, du dépouillement, de la relecture, des relances, des éventuelles vérifications téléphoniques auprès des entreprises et de la saisie des questionnaires.

La responsable des enquêtes récupère le fichier de saisie et en fait l'exploitation.

Les frais postaux se sont élevés pour l'année 2011 à 3 200 €.

Le coût de l'enquête a donc été, pour 2011, de 3 200 €, hors frais de personnel et de fournitures.

L'INSEE effectue les traitements saisonniers et la rédaction des *Informations Rapides*.

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution mensuelle de l'enquête avec parution mensuelle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles est de fournir des informations précoces sur l'évolution du commerce de détail, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des détaillants, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles a pour objet de transcrire l'opinion des détaillants sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi du volume des ventes et de variables qui lui sont liées, telles que les stocks, les intentions de commandes, l'évolution des effectifs ainsi que celle des prix. Les chefs d'entreprise fournissent également une opinion sur leur trésorerie et les délais de paiement.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et dans le commerce et la réparation automobiles fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture de la Commission européenne, auquel contribuent les vingt-sept États membres de l'Union européenne. L'enquête, réalisée en France depuis 1964, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat - et Banque Centrale Européenne, notamment), les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et dans le commerce et la réparation automobiles permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur commercial, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises commerciales. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, les questionnaires, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux des pays adhérant à ce système.

Elle est complétée par l'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros.

10. Cible de l'enquête

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).

11. Champ de l'enquête

L'enquête couvre le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles, à l'exclusion du commerce alimentaire en magasin spécialisé, du commerce généraliste en petite surface, du commerce de détail de fleurs, du commerce de détail sur éventails et marchés. L'enquête couvre donc les secteurs définis par les codes de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 suivants : division 45, groupes 47.1 (hors secteurs 47.11A, 47.11B, 47.11C), 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, 47.7 (hors secteur 47.76Z), secteurs 47.91A, 47.91B.

Les unités sans salarié ou de moins de 100 k€ de chiffre d'affaires sont exclues.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles est réalisée auprès de 3 300 entreprises, dont 2 650 pour le commerce de détail et 650 pour l'automobile.

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS, sur lequel est réalisé un sondage stratifié par secteur (NAF rev2 ou regroupement de codes NAF rev2) et taille d'entreprise (tranche d'effectif).

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires).
- strate exhaustive : toutes les entreprises de plus de 100 salariés sont interrogées.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis juin 2007, collecte par internet (en 2012, 53,6% des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et dans le commerce et la réparation automobiles est réalisée tous les mois. La collecte s'effectue par voie postale et par internet sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête (entre le 20 et le 25 du mois courant). Les résultats d'enquête sont envoyés à la Commission européenne 5 jours ouvrables avant la fin du mois.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera être ajoutée aux questionnaires 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé d'instituts nationaux producteurs d'enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et EUROSTAT ; BCE ; OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens) conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés : les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées, des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes, de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait à un niveau France entière.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Mensuelle	L'enquête faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, ses résultats sont transmis à la Commission européenne, qui les diffuse dans les lignes de ses propres publications relatives à la France et dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne.
Données détaillées	Mensuelle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Mensuelle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (<i>BDM</i>).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		Valorisation dans le cadre du CIRET (Centre for International Research on Economic Tendency Surveys)

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.

Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 31 000 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution bimestrielle de l'enquête avec parution bimestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est de fournir des informations précoces sur l'évolution du commerce de gros, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des grossistes.

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros a pour objet de transcrire l'opinion des grossistes sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi du volume des ventes et de variables qui lui sont liées, telles que les stocks, les intentions de commandes, les livraisons, les perspectives générales d'activité, l'évolution des effectifs ainsi que celle des prix. Les grossistes fournissent également une opinion sur leur trésorerie et les délais de paiement.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros, réalisée en France depuis 1972, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts français, les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur du commerce de gros, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises commerciales. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles (qui fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture).

10. Cible de l'enquête

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).

11. Champ de l'enquête

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée auprès de grossistes soit, au sens de la Nomenclature d'activités française révision 2, l'ensemble du commerce de gros (division 46 en NAF rév. 2) à l'exclusion des intermédiaires du commerce (groupe 46.1 en NAF rév. 2), du commerce de

gros non spécialisé (groupe 46.9 en NAF rév. 2), du commerce de gros de produits à base de tabac (classe 46.35 en NAF rév. 2) et du commerce de gros de déchets et débris (classe 46.77 en NAF rév. 2).

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée auprès de 3 000 grossistes.

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS, sur lequel est réalisé un sondage stratifié par activité principale et taille d'entreprise. Chaque strate est le croisement d'un secteur (NAF) et d'une tranche d'effectifs.

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur du commerce de gros (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires) ;
- strate exhaustive : toutes les entreprises d'au moins 200 salariés sont interrogées.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et collecte, depuis janvier 2004, par internet (en 2012, 82,3 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête est réalisée tous les deux mois, en janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre (soit le mois suivant la fin de chaque bimestre). La collecte s'effectue par voie postale et par internet de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera être ajoutée aux questionnaires 2014

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Pas d'instance particulière.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Néant	Néant
Données détaillées	Bimestrielle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Bimestrielle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (BDM).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		Valorisation dans le cadre du CIRET (Centre for International Research on Economic Tendency Surveys)

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.

Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 7 500 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution mensuelle de l'enquête avec parution mensuelle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'activité, la demande et les capacités de production dans l'industrie, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de la conjoncture industrielle, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie a pour objet de transcrire l'opinion des industriels sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la production elle-même et de variables qui lui sont liées, telles que les carnets de commandes, la demande étrangère et les stocks. L'enquête permet de connaître la tendance de l'activité de chaque secteur industriel couvert, mais également les explications de cette tendance, ce qui est fondamental si on veut essayer d'en anticiper les évolutions dans un futur proche. L'enquête vise aussi à transcrire l'opinion des chefs d'entreprise sur la demande qui leur est adressée et sur leurs capacités de production. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la demande (passée et prévue, globale et étrangère) et de variables portant sur les goulots de production, l'évolution des effectifs, les capacités de production, les prix, etc.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture de la Commission européenne, auquel contribuent les vingt-sept États membres de l'Union européenne. L'enquête, réalisée en France depuis 1962, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat - et Banque Centrale Européenne, notamment), des statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur industriel, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises industrielles. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, les questionnaires, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux des pays adhérant à ce système.

10. Cible de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées) de plus de 20 salariés.

11. Champ de l'enquête (exprimé en NAF rev2)

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie couvre la quasi-totalité des divisions 08 à 33 de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 : sont exclues du suivi les activités des secteurs du soutien à l'extraction d'hydrocarbures (NAF 09.10Z), de l'industrie du tabac (division 12), de la cokéfaction (NAF 19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (NAF 30.40Z).

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie est réalisée auprès de 4 000 entreprises.

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS sur lequel est réalisé un sondage stratifié : chaque strate est le croisement d'un secteur (regroupement de postes de la NAF 700, niveau A129 de la nomenclature agrégée) et d'une tranche d'effectifs.

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires)
- strate exhaustive : toutes les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires sont interrogées.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis novembre 2005, collecte par internet (en 2012, 71,3 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie est réalisée tous les mois, et comprend un volet trimestriel (ajout de quelques questions en janvier, avril, juillet et octobre). La collecte s'effectue par voie postale et par internet sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la date de publication de l'enquête (entre le 20 et le 25 du mois courant). Les résultats d'enquête sont envoyés à la Commission européenne 5 jours ouvrables avant la fin du mois.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera ajoutée aux questionnaires dès 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé des instituts nationaux producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et EUROSTAT ; BCE ; OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens) conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés : les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées, des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes, de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de	Mensuelle	L'enquête faisant partie du système harmonisé

processus aval		euro péen d'enquêtes de conjoncture, ses résultats sont transmis à la Commission européenne, qui les diffuse dans les lignes de ses propres publications relatives à la France et dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne.
Données détaillées	Mensuelle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Mensuelle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (<i>BDM</i>).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		Valorisation dans le cadre du CIRET (Centre for International Research on Economic Tendency Surveys)

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.

Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 25 000 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution trimestrielle de l'enquête avec parution trimestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'investissement dans l'industrie française, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévisions à court terme de l'activité, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie a pour objet de transcrire l'opinion des industriels sur l'évolution conjoncturelle de l'investissement, la destination de l'investissement (remplacement, modernisation, extension de capacité, etc.), l'évolution de la capacité de production et des déclassements d'équipements, les investissements à l'étranger, les facteurs influençant la décision d'investissement. Outre des questions qualitatives, l'enquête présente la particularité de contenir également des questions quantitatives. Sont ainsi collectés les montants annuels d'investissement de l'entreprise relatifs à deux années et à l'année courante ou encore la répartition des investissements selon leur destination.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture de la Commission européenne, auquel contribuent les vingt-sept États membres de l'Union européenne. Réalisée en France depuis 1963, elle fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat - et Banque Centrale Européenne, notamment), des statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie apporte une information irremplaçable pour l'analyse et la prévision de court terme de l'investissement des entreprises industrielles. Les résultats de l'enquête sont obtenus très rapidement, plus tôt que les statistiques structurelles. L'enquête permet en outre de mesurer régulièrement la manière dont les anticipations d'investissement des entrepreneurs évoluent dans le temps, ce qui est très précieux pour l'analyse et la prévision conjoncturelles. L'enquête est publiée vers le milieu du mois suivant le mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, les questionnaires, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux des pays adhérant à ce système.

10. Cible de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées) de plus de 20 salariés.

11. Champ de l'enquête

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie couvre la quasi-totalité des divisions 08 à 33 de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 : sont exclues du suivi les activités des secteurs de soutien à l'extraction d'hydrocarbures (NAF 09.10Z), de l'industrie du tabac (division 12), de la cokéfaction (NAF 19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (NAF 30.40Z).

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête trimestrielle sur les investissements l'industrie est réalisée auprès de 4 000 entreprises (échantillon identique à celui de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie).

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS sur lequel est réalisé un sondage stratifié : chaque strate est le croisement d'un secteur (regroupement de postes de la NAF 700, au niveau A129 de la nomenclature agrégée) et d'une tranche d'effectifs.

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires)
- strate exhaustive : toutes les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires sont interrogées.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis juillet 2009, collecte par internet (en 2012, 68,6 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie est réalisée tous les trimestres. Elle est effectuée en janvier, avril, juillet et octobre, soit le premier mois de chaque trimestre. La collecte se fait par voie postale et internet, sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête jusqu'à la fin du mois de l'enquête.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquête

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, même si quelques questions sont de nature quantitatives et nécessitent pour l'entreprise de rechercher l'information demandée, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera ajoutée aux questionnaires dès 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé des instituts nationaux producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et EUROSTAT ; BCE ; OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens) conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés : les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées, des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes, de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Trimestrielle	L'enquête faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, ses résultats sont transmis à la Commission européenne, qui les diffuse dans les lignes de ses propres publications relatives à la France et dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne.
Données détaillées	Trimestrielle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Trimestrielle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (<i>BDM</i>).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		Valorisation dans le cadre du CIRET (Centre for International Research on Economic Tendency Surveys)

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires. Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 9 000 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution semestrielle de l'enquête avec parution semestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de cette enquête est de fournir des informations précoces sur la situation de trésorerie des entreprises industrielles et sur les facteurs expliquant l'évolution de cette dernière tous les six mois. Il s'agit d'une enquête thématique qui complète le dispositif de collecte d'informations conjoncturelles sur les entreprises industrielles.

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie a pour objet de transcrire l'opinion des chefs d'entreprise sur leur trésorerie et les facteurs expliquant l'évolution de cette dernière tels que : les résultats d'exploitation, les prix, le volume des ventes, les charges salariales, les frais financiers, les dépenses d'équipement... Cette enquête fournit également des éléments sur les conditions de financement. Les industriels indiquent enfin leurs perspectives dans ces domaines.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie, réalisée en France depuis 1962, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts français et étrangers, des statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie éclaire un aspect particulier de l'activité des entreprises et constitue un complément thématique aux autres enquêtes de conjoncture effectuées auprès des entreprises industrielles. Elle contient en outre des informations uniques sur les taux d'intérêt contractés par les entreprises selon leur taille et le type de crédit. Elle est publiée dans les 15 premiers jours du mois suivant le mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie, pour laquelle l'opportunité est également demandée.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont des entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).

11. Champ de l'enquête

L'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie couvre la quasi-totalité des divisions 08 à 33 de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 : sont exclues du suivi les activités des secteurs du soutien à l'extraction d'hydrocarbures (NAF 09.10Z), de l'industrie du tabac (division 12), de la cokéfaction (NAF 19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (NAF 30.40Z).

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie est réalisée auprès de 4 000 entreprises (échantillon identique à celui de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie).

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS sur lequel est réalisé un sondage stratifié : chaque strate est le croisement d'un secteur (regroupement de postes de la NAF 700, niveau A129 de la nomenclature agrégée) et d'une tranche d'effectifs.

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires)
- strate exhaustive : toutes les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires sont interrogées.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis juin 2008, collecte par internet (en 2012, 76,6 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie est réalisée deux fois par an, en juin et en décembre. La collecte s'effectue par voie postale et par internet sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la date de publication de l'enquête, dans les 15 premiers jours du mois suivant le mois de l'enquête.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquêté

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera ajoutée aux questionnaires 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Pas d'instance particulière.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Néant	Néant
Données détaillées	Semestrielle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Semestrielle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (BDM).
Synthèses, analyses	-	-
Valorisation, communications	-	-

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.

Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 5 000 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution trimestrielle de l'enquête avec parution trimestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière est de fournir des informations précoces sur l'évolution de la construction immobilière, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des promoteurs.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière permet de transcrire l'opinion des promoteurs sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la demande en logements neufs à acheter et à louer, des stocks de logements invendus, du prix de vente des logements. Les données sur les perspectives sont fournies notamment par le suivi des opinions sur les mises en chantier.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière, réalisée en France depuis 1969, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts français, les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur de la construction immobilière, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des promoteurs. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment.

10. Cible de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès des entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).

11. Champ de l'enquête

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière couvre les secteurs définis par deux codes de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2 : 41.10A et 68.20A.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ et il n'y a pas d'extension régionale.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière est réalisée auprès de 1 000 entreprises.

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS, sur lequel est réalisé un sondage aléatoire simple.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis avril 2011, collecte par internet (en 2012, 34,2 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière est réalisée une fois par trimestre, en janvier, avril, juillet et octobre, soit le mois suivant la fin de chaque trimestre. La collecte s'effectue par voie postale et par internet de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquête

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « supérieur, égal, baisse », ou « fort, normal, faible »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse va être ajoutée aux questionnaires 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Pas d'instance particulière.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval		
Données détaillées	Trimestrielle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Trimestrielle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (BDM).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		-

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.

Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 4 500 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

1. Intitulé de l'enquête

Enquête mensuelle de conjoncture dans les services.

2. Service producteur

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

3. Service réalisant la collecte

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Exécution mensuelle de l'enquête avec parution mensuelle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés

L'objectif de l'enquête mensuelle de conjoncture dans les services est de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'activité des services, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité dans ce secteur et dans l'économie globale, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services a pour objet de transcrire l'opinion des chefs d'entreprise sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi du chiffre d'affaires et de variables qui sont liées à l'activité, telles que les prix, la demande, les résultats d'exploitation ou l'évolution des effectifs. Les chefs d'entreprise fournissent également une opinion sur leur trésorerie et sur leurs difficultés de recrutement, leur sentiment général sur la situation globale de leur entreprise et les facteurs éventuels limitant son activité.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture de la Commission européenne, auquel contribuent les vingt-sept États membres de l'Union européenne. L'enquête, réalisée en France depuis 1988 (d'abord à un rythme trimestriel puis à un rythme mensuel à partir de 2000), fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat - et Banque Centrale Européenne, notamment), les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur des services, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des entreprises de services. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, les questionnaires, les nomenclatures et les méthodes de traitement sont largement harmonisés entre les instituts nationaux des pays adhérant à ce système.

10. Cible de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès des entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).

11. Champ de l'enquête

L'enquête couvre la quasi-totalité des services aux entreprises, les activités immobilières, l'essentiel des services aux particuliers, du transport routier de marchandises et de la messagerie, c'est-à-dire les activités suivantes :

- transports routiers de marchandises, messagerie et fret express : codes 49.41A, 49.41B, 49.41C, 52.29A et 53.20Z de la Nomenclature d'Activités Française Révision 2
- hébergement et restauration : codes NAF 55.10Z, 55.20Z, 56.10A, 56.10B, 56.10C, 56.21Z, 56.30Z
- information et communication : divisions 58 à 63
- activités immobilières : division 68 de la NAF (hors 68.32B)
- activités spécialisées, scientifiques et techniques : divisions 69, 70, 71, 73 et 74 (hors 70.10Z)
- activités de services administratifs et de soutien : divisions 77 à 82 (hors 81.30Z)
- autres activités de services : divisions 95 et 96.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine. Les DOM ne font pas partie du champ.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services est réalisée auprès de 4 500 entreprises.

La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques SIRUS, sur lequel est réalisé un sondage stratifié par activité principale et tranche de chiffre d'affaires. Chaque strate est donc le croisement d'un secteur (NAF) et d'une tranche de chiffre d'affaires.

- le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur
- strate exhaustive : toutes les entreprises du transport routier de marchandises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 30 millions d'euros sont interrogées de manière systématique. Pour les autres entreprises des services, ce seuil est porté à 45 millions d'euros.

14. Mode de collecte

Deux modes : questionnaire distribué par la Poste et, depuis mai 2006, collecte par internet (en 2012, 66,4 % des répondants ont répondu par internet).

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services est réalisée tous les mois, et comprend un volet trimestriel (ajout de quelques questions en janvier, avril, juillet et octobre). La collecte s'effectue par voie postale et par internet sur une période qui s'étend de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la date de publication de l'enquête (entre le 20 et le 25 du mois courant). Les résultats d'enquête sont envoyés à la Commission européenne 5 jours ouvrables avant la fin du mois.

16. Temps de réponse et contraintes imposées à l'enquête

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable », ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale »). Au total, le temps de réponse à cette enquête, actuellement estimé et non mesuré, n'excède pas le quart d'heure.

Cette question sur le temps de réponse sera ajoutée aux questionnaires 2014.

17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)

Un groupe d'experts « enquêtes de conjoncture » se réunit une fois par an sous l'égide de la Commission européenne (DG-ECFIN) dans le cadre du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. Il est composé des instituts nationaux producteurs des enquêtes de conjoncture harmonisées, de représentants d'utilisateurs des enquêtes de conjoncture issus d'organismes internationaux (Commission européenne : DG-ECFIN et EUROSTAT ; BCE ; OCDE) et d'experts de certains domaines (économistes ou statisticiens) conviés ponctuellement aux réunions du groupe. Dans le cadre des réunions de ce groupe d'experts sont présentés et discutés : les évolutions envisagées pour les enquêtes harmonisées, des rapports d'études utilisant des résultats de ces enquêtes, de nouveaux indicateurs conjoncturels ou modèles de prévision de court terme élaborés sur la base de données d'enquêtes de conjoncture.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Diffusion : l'ensemble de la diffusion se fait au niveau France métropolitaine.

Type de diffusion	Période de diffusion	Remarques
Alimentation de processus aval	Mensuelle	L'enquête faisant partie du système harmonisé européen d'enquêtes de conjoncture, ses résultats sont transmis à la Commission européenne, qui les diffuse dans les lignes de ses propres publications relatives à la France et dans les chiffres agrégés pour la zone euro et l'Union européenne.
Données détaillées	Mensuelle	Pas de diffusion de fichiers de réponses individuelles.
Chiffres Clés, principaux résultats	Mensuelle	Publication dans la collection des <i>Informations Rapides</i> de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (<i>BDM</i>).
Synthèses, analyses	Trimestrielle	<i>Notes et Points de Conjoncture</i> .
Valorisation, communications		Valorisation dans le cadre du CIRET (Centre for International Research on Economic Tendency Surveys)

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de 9 enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises. L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 18 personnes (10A, 2B, 6C), dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires. Le coût annuel de l'enquête est actuellement estimé à 35 000 €, hors frais de personnel (envois des courriers, timbrage, retours d'enveloppes T).